



Organisation des Nations Unies

Transcription de la conférence de presse « ONE UN » en RDC Mercredi 13 septembre 2017

La conférence de presse des Nations Unies était animée à partir de Kinshasa par Fabienne Pompey, porte-parole par intérim de la MONUSCO et Florence Marchal coordonnatrice du groupe de communication des Nations Unies et à partir de Goma, par le colonel Serge Haag, porte-parole militaire de la MONUSCO.

Deux invités ont pris part à cette conférence de presse : Jose Maria Aranaz, le Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme et le docteur Ernest Dabiré, Chef de l'équipe des Urgences en santé OMS et Coordonnateur du Cluster Santé RDC.

Porte-parole par intérim de la MONUSCO [Fabienne Pompey] : Bonjour à toutes les auditrices tous les auditeurs de Radio Okapi, merci aux journalistes à Kinshasa et à Goma d'être avec nous ce matin pour la conférence de presse des Nations Unies.

Aujourd'hui nous avons deux invités, Jose Maria Aranaz, en charge du Bureau des Droits de l'Homme qui nous présentera le rapport mensuel de son bureau, et nous attendons le docteur Ernest Dabiré, chef de l'équipe des urgences en santé de l'OMS qui ne devrait pas tarder et qui répondra à vos questions sur l'épidémie de choléra en RDC.

Je vais commencer par vous parler du sort des enfants en RDC avec pour une fois une nouvelle positive. En effet, cette semaine près de 300 enfants ont retrouvé leur liberté dans le Kasai. C'est grâce à une opération de sensibilisation auprès des miliciens Kamuina Nsapu, menée par la MONUSCO, le bureau des droits de l'homme et plusieurs partenaires dont l'UNICEF et des ONG locales, 290 enfants, dont 59 fillettes et petites filles ont été séparés de la milice Kamuina Nsapu et remis aux ONG partenaires. Cette sensibilisation a été conduite à Nganza, commune de Kananga.

Dans le souci de soulager les souffrances de ces enfants et de soutenir les structures qui les accueillent, la MONUSCO a offert des centaines de matelas aux centres de transit et d'orientation basés à Kananga. Ces centres accueillent et prennent quotidiennement soin des enfants durant le processus de recherche et de réunification avec leur famille.

Jamais il n'y a eu une telle proportion d'enfants dans des groupes armés en RDC. Et encore une fois, la MONUSCO rappelle que le recrutement d'enfants est un crime de guerre et appelle les milices et les groupes armés à libérer les enfants et à cesser d'en recruter.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org : tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i. : Pompey@unric.org : tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org : tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

A Beni, ainsi 5 membres du groupe ADF ont été condamnés pour avoir recruté et utilisé des enfants par la cour militaire opérationnelle. Ces condamnations représentent une avancée majeure dans la lutte contre l'impunité des auteurs de violations graves des droits de l'enfant.

Dans les Kasai et dans l'est du pays, les enfants sont encore et toujours, hélas ! victimes de violations graves de leurs droits fondamentaux. Dans la seule période du 4 au 8 septembre dernier, 94 enfants (72 garçons et 22 filles) ont été victimes de violence que ce soient de violences sexuelles, des enlèvements, des recrutements, utilisation comme combattants, comme porteurs, comme cuisiniers ou comme objets sexuels.

Je vais maintenant passer la parole au Colonel Haag à Goma pour faire un point sur la situation sécuritaire. Colonel, on vous écoute.

Porte-parole militaire de la MONUSCO [Lt-Colonel Serge Haag] : Merci madame et bonjour à tous. Les principales informations de la semaine concernent la situation sécuritaire dans les territoires de Rutshuru, Lubero, Butembo et Beni au Nord Kivu, où les attaques récurrentes des groupes armés affectent la vie des habitants et toute l'économie locale.

Plusieurs attaques persistantes ont été menées par des éléments présumés Mayi Mayi Nyatura contre les positions de nos partenaires, les Forces Armées de la République démocratique du Congo, dans les régions de Lubero, Butembo, Rutshuru et Beni.

Un regain de violence, dont plusieurs enlèvements commis par des éléments présumés FDLR / FOCA, a été constaté à Mutanda et Bwalanda dans la région de Kiwanja. Ces violences ont entraîné des mouvements des populations vers d'autres localités.

Ainsi, dans le territoire de Rutshuru, près de 120 personnes, essentiellement des femmes, des enfants et des personnes âgées, qui avaient fui Mutanda et Bwalanda, le jeudi 7 septembre, ont pu rejoindre leur village grâce aux opérations vigoureuses qui ont été menées par la MONUSCO avec les forces de sécurité et de défense congolaises à Kiwanja.

Ces opérations ont permis de libérer dix personnes dont quatre femmes, enlevées dans le territoire de Rutshuru.

La MONUSCO a continué à déployer des troupes sur l'ensemble de ces régions, et à maintenir sa présence dans les localités de Kamandi, Lokwanga, Ishasha et Lubero, dans le but de dissuader ces groupes armés d'attaquer et d'assurer la protection de la population civile suite à la fermeture des bases dans certaines de ces localités.

Par ailleurs, le déploiement accru de patrouilles pédestres, motorisées et par hélicoptère, de jour et de nuit, fondé sur le concept de la mobilité et la flexibilité des interventions militaires de la Force de la

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i: Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

MONUSCO permet de maintenir une forte pression contre ces éléments négatifs, afin de les forcer à abandonner leurs activités criminelles et illégales et à se rendre volontairement.

Enfin, la MONUSCO et les forces de sécurité et de défense congolaises poursuivent sans relâche leurs opérations dans toutes ces provinces affectées par la violence, pour contrer ces activités négatives et protéger les populations civiles. Je vous remercie.

Porte-parole par intérim de la MONUSCO [Fabienne Pompey] : Merci beaucoup colonel. Nous allons maintenant passer la parole à Jose Maria Aranaz qui va nous faire le point sur la situation pendant le mois écoulé.

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Jose Maria Aranaz] : Merci beaucoup Fabienne, merci beaucoup chers collègues de la presse et bonjour aux auditeurs de radio Okapi. Comme de manière régulière notre bureau va présenter les chiffres de la situation des droits humains en RDC enregistrés au mois d'août.

Le mois passé, notre bureau a enregistré 441 violations documentées sur le territoire de la RDC. Ce qui représente une hausse par rapport au mois de juillet. Une augmentation importante. Les principaux types de violations enregistrées sont les droits à la liberté et à la sécurité de la personne, le droit à l'intégrité physique.

Les agents étatiques c'est-à-dire la PNC, les FARDC et l'ANR ont été responsables de la majorité des violations des droits humains. 64 % des violations ont été commises par les agents étatiques et 36 % par les groupes armés tous confondus. 54 personnes ont été victimes des exécutions sommaires et extrajudiciaires par les agents étatiques. C'est un chiffre préoccupant. Les groupes armés tous confondus ont été responsables de 159 violations dans les territoires affectés par les conflits.

Nous avons aussi enregistré une forte augmentation des civils tués par les groupes armés : 110 victimes. Dans le cadre de violences sexuelles, 68 adultes dont 15 hommes et 6 filles victimes de violences sexuelles liées aux conflits. Par rapport à la répression des droits civils et politiques, des libertés fondamentales et de l'espace démocratique, notre bureau a enregistré une forte augmentation de ce type de violations : 106 durant le mois d'août et le bilan total depuis le mois de janvier 2015 est de 1958 violations des droits et des libertés fondamentales.

Dans le cadre de la lutte contre l'impunité que nous saluons et appuyons les efforts des autorités, 12 militaires des FARDC et 5 agents de la PNC ont été condamnés pour des actes constitutifs de violations des droits humains. Durant le mois d'août, notre bureau a organisé une vingtaine d'activités de renforcement des capacités de la société civile ou de notre partenaire gouvernemental.

Porte-parole par intérim de la MONUSCO [Fabienne Pompey] : Merci Jose Maria Aranaz. Vous pourrez poser vos questions après que nous ayons fait le point avec Florence Marchal sur les informations de l'équipe de pays des Nations Unies.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i. : Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Coordonnatrice du groupe de communication des Nations Unies [Florence Marchal] : Merci, bonjour Fabienne, bonjour à tous. La première information de ce jour concerne les Centrafricains qui ont trouvé refuge dans le nord de la République démocratique du Congo après avoir fui les groupes armés qui sévissent dans leur pays.

Leur nombre ne cesse d'augmenter et selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), ils étaient 167 000 fin août dont 64 000 ayant fui la Centrafrique depuis la mi-mai. Ces données sont indicatives car d'une part la Commission Nationale pour les Réfugiés poursuit l'enregistrement des réfugiés et, d'autre part, le nombre de ces réfugiés pourrait être bien plus élevé car des milliers de personnes se trouveraient dans des zones éloignées et souvent inaccessibles dans les provinces du Nord-Oubangui et Bas-Uélé.

Depuis août, le HCR fournit de l'aide à plus de 20 000 de ces nouveaux arrivés en distribuant des articles ménagers. Outre cette assistance individuelle, le HCR a prévu de soutenir certaines communautés d'accueil en infrastructures communautaires. En effet, lors de missions menées par le HCR, il a été constaté que désormais dans certains villages, le nombre de réfugiés nouvellement arrivés dépasse celui des habitants congolais, et cela dans des zones où les postes de santé ou encore les points d'eau sont rares voire inexistantes.

Plus de 3 000 ménages déplacés sans abri, les infrastructures de santé détruites, quatre morts et 23 blessés, tel est le lourd bilan d'un incendie accidentel survenu samedi dernier sur le site spontané de déplacés de Kalonda. Depuis le mois d'avril, au moins cinq sites spontanés de Kalemie ont connu des incendies, ce qui bien évidemment complique la situation sur place.

L'Association des Jeunes pour le Développement Communautaire (AJEDEC), une ONG congolaise contractée par le Programme alimentaire mondial (PAM), a commencé ce lundi à distribuer des vivres aux victimes du glissement de terrain de Tara. Cette assistance est destinée à environ 2 000 personnes et elle représente une ration complète d'un mois. Cinq tonnes de non vivres et autres articles seront également remises prochainement à ces mêmes bénéficiaires.

En réponse à une question posée la semaine dernière sur la rentrée des classes au Nord-Kivu, le manque de fournitures scolaires et le non-respect du calendrier scolaire, l'UNICEF nous indique que l'absence de fournitures scolaires ne peut pas être un motif de non fonctionnement des écoles.

Certes, l'UNICEF distribue des kits scolaires mais cet appui ne concerne qu'une partie des élèves inscrits en 1^{ère} année. Pour cette année scolaire 2017-2018, l'Unicef en province a préféré mettre l'accent sur la mobilisation sociale pour l'inscription en 1^{ère} année et la formation des enseignants.

Quant au respect du calendrier scolaire, il relève du suivi des services de l'Education primaire, secondaire et professionnelle. L'UNICEF, en tant que partenaire de cette institution, mène des actions

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i. : Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org ; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

de sensibilisation et effectue un plaidoyer pour l'effectivité de la scolarisation pour tous les enfants, même en situation d'urgence.

Et puis enfin avant de passer la parole sur ce sujet à nos invités dans la session des questions et réponses de cette conférence, je vous rappelle que 20 des 26 provinces de la RDC sont désormais touchées par l'épidémie de choléra. Avec un risque de propagation qui demeure encore très élevé vers la région du Grand Kasai où les conditions sanitaires et sécuritaires dégradées accroissent la vulnérabilité face à cette épidémie. L'arrivée imminente de la saison des pluies est un autre facteur aggravant.

A la date du 11 septembre, les autorités de la RDC avaient recensé un total cumulé de 26 120 cas suspects avec 547 décès, ce qui représente une hausse des cas de près de 30 % par rapport à la même période en 2016.

Face à cette situation de plus en plus préoccupante, le Ministère de la Santé Publique a mis en place un programme d'urgence. Il est accompagné dans cette lutte par deux acteurs des Nations Unies, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Outre un rôle de conseil, l'OMS vient de débloquer 400 000 dollars américains pour le déploiement d'équipes techniques dans les zones prioritaires. Elle a également prévu la mise à disposition de produits pharmaceutiques.

L'UNICEF intervient dans le domaine de l'eau, assainissement et hygiène. Il s'agit par exemple de la mise en place de points de chloration et de points de lavage des mains.

Porte-parole par intérim de la MONUSCO [Fabienne Pompey] : Merci beaucoup Florence, après ce point sur la situation du choléra, nous avons la chance d'avoir avec nous le Dr Dabiré auquel vous pouvez adresser vos questions sur cette épidémie qui sévit actuellement au Congo.

Question 1

Flavien Musans/Planète TV : Docteur, 20 provinces de la RDC touchées par le choléra. Aujourd'hui devant vous, quelles sont les précautions que vous pouvez donner au gouvernement pour sauver la population suite à cette épidémie de choléra ?

Chef de l'équipe des urgences en santé de l'OMS [Dr Ernest Dabiré] : Merci bien pour l'intérêt apporté au choléra. J'arrive justement d'une réunion du cabinet du Ministre, qui d'ailleurs se tient toujours, sur la mise en place du renforcement de la coordination en matière de choléra. Il faut dire que le choléra, comme l'a tout à l'heure signalé Florence, est une préoccupation qui perdure depuis quelques années mais compte tenu de l'augmentation des cas ces dernières semaines, il était nécessaire de renforcer la réponse et d'organiser les partenaires autour de la réponse et en appui au ministère de la Santé, et du gouvernement de façon générale. A noter que le choléra est une problématique multisectorielle.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i. : Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Elle implique la santé. Mais au-delà de la santé, il y a d'autres partenaires qui sont impliqués. Il y avait déjà les mécanismes de coordination sous la responsabilité du ministère du Plan avec d'autres secteurs ministériels. Mais face à la létalité et à la morbidité remarquées ces dernières semaines, le ministère de la Santé a pris les choses en mains avec l'appui des partenaires. C'est à cette occasion que vendredi passé, sur la base d'un plan qui a été actualisé, nous avons fait la mobilisation des ressources.

Les partenaires se sont retrouvés ce matin autour du ministère de la santé pour proposer les commissions. Sept commissions ont été mises en place pour renforcer cette réponse au niveau national. Mais cette structure sera aussi représentée au niveau des provinces. Parce que ça se passe sur le terrain et les acteurs au niveau des provinces, avec l'appui de partenaires, sont en train de mettre en place les ressources aussi bien dans le domaine de la santé, de l'eau et de l'assainissement, la mobilisation de la communauté pour une meilleure surveillance et surtout appliquer les précautions essentielles que sont l'hygiène, le lavage des mains et traiter l'eau avant de la consommer.

Question 2

Renath Masunda/ Raga TV : On nous a indiqué ce matin qu'un cas suspect du choléra a été détecté à Kingabwa. Est-ce vrai ? Et quelles sont les mesures de prévention en place ?

Chef de l'équipe des urgences en santé de l'OMS [Dr Ernest Dabiré] : Il faut dire que la surveillance est renforcée à tous les niveaux. Kingabwa a fait l'objet d'une vaccination l'année dernière et elle est parmi les cinq aires de santé les plus à risque sur la base d'une évaluation des risques, elle reste donc une zone à surveiller. Et la suspicion des cas est une démarche de surveillance épidémiologique qui permet devant tout symptôme pouvant évoquer la diarrhée ou le choléra qu'on fasse une investigation. Et c'est d'autant plus intéressant de savoir qu'on arrive à détecter des cas suspects quitte à les confirmer ou à les infirmer.

Oui, nous travaillons dans toutes les aires de santé pour renforcer ces cas. Kinshasa fait partie des zones affectées. C'est vrai qu'actuellement il y a moins de cas, mais, nous avons un centre de prise en charge à Paka Djuma, un centre transitoire au Camp Kokolo, mais aussi ces zones que je viens de citer font partie des zones qui sont ciblées. Une notification journalière est mise en place pour savoir lorsqu'un cas nouveau apparaît, bien sûr, il s'en suit une investigation de laboratoire et une prise en charge subséquente.

Question 3

Tuver Wundi/ RTNC (Goma) : Docteur, on mobilise l'argent pour faire face à l'épidémie mais on néglige le personnel traitant. A deux reprises, il y a grève à Goma. Est-ce qu'on a trouvé finalement une solution pour que les personnels traitants puissent réellement être épargnés eux-mêmes à l'exposition et vraiment faire le travail pour soigner les personnes victimes ?

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i: Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Chef de l'équipe des urgences en santé de l'OMS [Dr Ernest Dabiré] : Je crois que c'est une préoccupation que nous partageons tous. Effectivement dans le cadre de la motivation du personnel, cette préoccupation a été prise à bras le corps depuis la discussion de la semaine dernière. Le ministère s'est personnellement engagé à couvrir ces frais de prise en charge du personnel en termes de motivation.

Il faut signaler que cette préoccupation est intégrée dans la réponse, en ce sens que lorsque nous avons une épidémie de choléra, nous arrêtons le recouvrement des coûts et nous appliquons la gratuité des soins. Donc il y a une implication dans le recouvrement des coûts au niveau de la structure de santé et bien sûr la motivation du personnel.

L'engagement discuté la semaine dernière et qui a été annoncé par le ministre, c'était que le ministère s'engageait à couvrir ces frais. Il a proposé à l'auteur d'un 1, 5 millions (USD) et les partenaires allaient appuyer pour ce qui concerne la surveillance, l'équipement en kit choléra et la prise en charge WASH, donc eau, assainissement et hygiène dans l'immédiat. Il s'agit du court terme.

Dans le cadre du long terme, nous avons une réflexion globale pour harmoniser la motivation puisque quand on regarde les différentes provinces, nous avons des coûts différents. Et même des partenaires qui veulent intervenir ont des préoccupations par rapport à cette harmonisation. Mais pour ce cas particulier, la prise en charge est assurée au niveau des CTC (Centre de traitement du choléra) et sera prise en charge par la réponse qui est en train d'être mise en place qui sera opérationnalisée dans les prochains jours.

Question 4

Venant Vudisa/RTNC : Florence, je vous ai posé dernièrement, le mercredi passé, la question sur la montée en flèche du choléra dans la ville de Bandundu, province du Kwilu. Et vous aviez dit qu'il fallait que vous procédiez à une vérification de l'information. Heureusement, je profite de la présence de l'expert de l'OMS pour poser la question. Puisque vous êtes là, j'emprunte les termes utilisés dans les animaux malades de la peste : « Ils ne mourraient pas tous mais tous étaient frappés ». 20 de 26 provinces de la RDC sont maintenant frappées. Aujourd'hui on en a 20 mais peut-être dans un mois c'est toutes les 26 provinces qui seront affectées par cette maladie. Est-ce que cela vous inquiète ? Pourquoi vous ne prenez pas les mesures ? Pourquoi on ne sent pas la mobilisation comme c'était le cas pour la fièvre hémorragique d'Ebola ?

Chef de l'équipe des urgences de l'OMS [Dr Ernest Dabiré] : Je vous remercie. Je crois que deux des éléments que vous soulevez trouvent déjà réponse. La préoccupation soulevée la semaine dernière auprès de Florence a été répercutée à notre niveau. Oui, la préoccupation est prise au sérieux notamment il y avait un aspect de cette question était « est-ce que le Kasai était à risque » ?

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i. : Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org ; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Oui, le Kasai est à risque mais actuellement il n'y a pas de cas dans le Kasai. Et justement la question de Bandundu est l'une des portes d'accès au Kasai, au Kwilu précisément, il y a une investigation qui a été faite, une évaluation des cas, il y a une mission du ministère de la Santé qui est en train de se déployer pour renforcer la coordination et la réponse au niveau du Kwilu.

Nous avons aussi d'autres préoccupations du côté du Haut-Lomami avec de nouveaux cas, en fait c'est de nouvelles zones, et bien sûr dans la zone du Maniema. Ça, c'est en dehors des zones anciennement affectées par la maladie. Donc la préoccupation c'est d'éviter que cette maladie gagne en intensité et en espace.

Donc les actions que nous sommes en train de mener sont de deux ordres. Une réaction immédiate pour les cas en termes de sapeur-pompier. Mais aussi en termes de prévention pour prémunir la zone du Kasai. Bien-sûr les activités continuent d'être menées dans des zones anciennement affectées notamment dans l'est du pays, à Goma, au Sud-Kivu, en Ituri qui sont des zones considérées comme endémiques. Déjà même à Kalemie il y a un programme de vaccination qui est en train d'être mis en œuvre par MSF et la direction provinciale de la santé pour pouvoir vacciner près de 320 000 personnes affectées par la crise et par les déplacements.

Donc la préoccupation est prise au sérieux. Et au niveau du gouvernement, des actions effectivement sont prises dans ce sens avec la coordination dont je viens de parler tantôt ; elle est mise en place, renforcée au niveau national mais aussi au niveau des provinces.

Question 5

Patrick Félix Abely/ Cas Infos : Je vais poser ma question au BCNUDH. Vous publiez régulièrement le rapport de violations massives des droits de l'homme, M. Aranaz. Mais en même temps ce BCNUDH appuie les services étatiques de l'ordre que parfois vous accusez de pouvoir être à la base de la grande tendance des violations. Ne fallait-il pas aussi arrêter cet appui d'autant plus que nous allions dire que vous appuyez aussi cette violation ? Parce que la matière que vous dispensez (les droits de l'homme) n'est pas respectée ?

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Jose Maria Aranaz] : Merci beaucoup. C'est une très bonne question qui rejoint celle qui était posée à Goma lors de la dernière conférence de presse. Vous avez raison. Comme vous savez bien, notre travail ici c'est de donner l'appui aux institutions de l'Etat et de renforcer les capacités des agents étatiques pour combattre les violations des droits humains.

Il y a un grand problème de la situation des droits humains où la majorité des violations sont commises par des agents de l'Etat. Mais nous avons aussi un système de communication avec le gouvernement pour prendre action contre les auteurs des violations de droits de l'homme. Ça c'est d'un côté.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i: Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

De l'autre côté il y a une politique au niveau général des Nations Unies que j'ai évoquée dans les autres conférences de presse qui s'appelle la « politique de diligence voulue » (HRDDP en anglais) qui est valable pour toutes les opérations des Nations Unies à travers laquelle nous ne donnons pas l'appui aux unités officielles de l'armée ou de la police qui sont impliquées dans les violations des droits humains. Cela veut dire que lorsqu'il y a une requête d'appui du côté de la PNC ou de l'armée, nous faisons une évaluation des risques.

Nous faisons une enquête sur toutes les unités et les officiers qui sont impliqués dans cet appui. Et s'il y a des individus qui sont impliqués ou qui ont été impliqués dans les violations des droits humains, ils sont exclus de l'appui. Et un rapport sera fait aux autorités au sujet de ces individus pour des actions afin d'éviter que l'appui des Nations Unies ne soit utilisé pour la commission des violations des droits humains.

Question 6

Jérémie Kihambu /Radio Taina (Goma) : Nous venons d'apprendre par un de nos confrères qui est à Walikale que Radio Okapi a fermé ses portes il y a deux jours. Mais aussi c'est la base de la MONUSCO qui était en train d'alimenter une radio locale en énergie électrique. Nous savons très bien que vous avez la bonne foi quand vous quittez un terrain vous laissez quand même un projet à impact qui va rester. Alors que pensez-vous par rapport à cette population qui ne sera plus informée ?

Porte-parole par intérim de la MONUSCO [Fabienne Pompey] : Merci beaucoup pour cette question. J'ai vu cette information. Radio Okapi ne va pas disparaître de Walikale. Actuellement nous travaillons pour pouvoir avoir un émetteur sur place dans des conditions de sécurité suffisantes, mais la volonté des Nations Unies et de la MONUSCO est de laisser Radio Okapi continuer à émettre dans Walikale si je peux vous rassurer là-dessus.

En revanche pour ce qui est de la collaboration avec la radio locale, je n'ai pas d'information avec moi. Permettez-moi de revenir vers vous la semaine prochaine avec une réponse sur ce qu'il arrivera à cette radio.

Question 7

Laetitia Masela/ RTNC 2 : Florence, les Congolais se trouvent aujourd'hui réfugiés en Angola fuyant les violences au Kasai. Quel est l'état des lieux des réfugiés congolais en terres angolaises et quelles sont les principales contraintes auxquelles ils sont en butte ?

Chargé de communication du HCR [Andreas Kirchhoff] : Bonjour. Le HCR a enregistré ensemble ces derniers mois, avec les autorités angolaises, environ 33 000 réfugiés congolais. Actuellement, il y a un projet de transfert de ces réfugiés plus loin de la frontière et ils se trouvent dans deux centres de transit. Ils vont être invités à rejoindre un site qui se trouve à plus 200 km de la frontière

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i. : Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

entre l'Angola et la RDC. Le transfert de ces personnes est en cours. Bien sûr, que tout cela est volontaire et on a constaté que certains réfugiés ont regagné de leur propre initiative la RDC.

Il y a un constat : nous ne savons pas combien de ces 33 milles personnes enregistrées sont rentrées. Il y en a quelques-uns mais on ne sait pas les chiffres exacts. Il y a aussi des personnes qui n'étaient pas enregistrées en Angola qui sont rentrées. La situation de certains de ces anciens réfugiés est préoccupante parce que parfois ils n'arrivent pas à regagner leur lieu d'origine à cause des destructions massives ou à cause de leur perception de la sécurité ou de l'insécurité. Et il y a des cas des personnes qui sont plus près de la région frontalière en province du Kasai qui se sont rendues, par exemple, dans la capitale Tshikapa parce qu'elles ont l'impression qu'elles ne peuvent retourner dans leur lieu d'origine. Donc là, il y a le défi de sécurisation et aussi reconstruction.

Question 8

Frédéric Feruzi /Radio Sauti Ya Indjili (Goma) : Ma question est en rapport avec la promesse de réhabilitation d'une route entre Walikale et Goma. Vous ne craignez pas, au niveau de la MONUSCO, que si la route est en terre battue, elle ne finisse comme celle qu'avait construite le gouvernement provincial entre Goma et Walikale ?

Porte-parole militaire de la MONUSCO [Lt-Colonel Serge Haag] : Effectivement, il y a une réhabilitation de cette route en question entre Walikale et Goma. Je n'ai pas d'éléments pour rassurer le journaliste par rapport à ce qui va être fait dans l'immédiat ou dans le futur.

Porte-parole par intérim de la MONUSCO [Fabienne Pompey] : Merci Colonel. On essaiera, d'ici la semaine prochaine, d'avoir un peu plus d'informations sur qui est en charge de la réhabilitation et comment elle sera faite.

Question 9

Helvira Phanzu/Radio Télévision La Louange : Merci Fabienne. Il y a une organisation des jeunes de la MP qui bat une campagne depuis un moment à Kinshasa pour un possible référendum. Selon ces jeunes, au stade actuel, la révision de la constitution représente une solution. Mais de l'autre côté, il y a aussi des jeunes de l'Opposition qui viennent de créer un front contre le référendum. Donc, qu'advierait-il de la RDC après la date du 31 décembre. La MONUSCO en tant que partenaire de la RDC, peut-elle nous éclairer par rapport à cette situation ?

Porte-parole par intérim de la MONUSCO [Fabienne Pompey] : Concernant la question du référendum, vous savez, on l'a répété souvent ici, que la MONUSCO a pour mandat de soutenir la mise en œuvre de bonne foi et complète de l'Accord de la Saint Sylvestre. Et cet Accord qui est le fruit d'un consensus entre la Majorité et l'Opposition, il est très clair. Il dit dans son article II.1. « Les

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i. : Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org ; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

parties prenantes s'engagent à respecter la Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée en 2011 et les Lois de la République ; à organiser élections présidentielle, législatives nationales et provinciales ainsi que les élections locales en conformité avec ladite Constitution. Nonobstant les dispositions de l'article 5 alinéa 1, elles s'engagent à n'entreprendre ni soutenir aucune initiative de révision et de changement de Constitution. »

C'est le texte sur lequel les parties se sont entendues.

Elles ont signé l'accord le 31 décembre 2016. A ce jour, c'est le seul accord entre majorité et opposition qui est valide, qui est signé par toutes les parties et ne prévoit pas de révision de la constitution, donc de référendum. Revenir sur cette décision qui a été prise de façon consensuelle, ça serait un retour en arrière. Avec une forte volonté politique, un esprit de consensus, les acteurs politiques congolais se sont entendus sur l'organisation d'élections présidentielle, législatives, provinciales. Il faut que le même esprit de consensus, la même volonté politique prévale pour la mise en œuvre de l'Accord. Nous restons sur la même ligne, c'est-à-dire que nous attendons la publication d'un calendrier et la mise en œuvre, comme je le disais, complète et de bonne foi de cet Accord.

Question 10

Samir Tounsi/AFP : J'ai deux questions. Dans le prolongement de la précédente, confirmez-vous la tenue aux Nations Unies d'un sommet de haut niveau en marge de l'Assemblée générale sur le RDC ce lundi 18 septembre. Par ailleurs, permettez-moi une deuxième question. RFI ce matin sort ce qu'elle présente comme de nouvelles révélations sur l'assassinat des deux experts onusiens dans le Kasai. Notamment sur le fait qu'ils étaient victimes d'agents doubles la veille, lorsqu'ils préparaient leurs expéditions, leur déplacement dans la ville où ils ont été tués. Avez-vous une réaction à cette enquête de Sonia Rolley ?

Porte-parole par intérim de la MONUSCO [Fabienne Pompey] : Effectivement, l'enquête très fouillée de RFI sur l'assassinat des deux experts de l'ONU, nous l'avons lue, nous en avons pris connaissance. Mais il y a actuellement un procès en cours et un procès que nous suivons avec une très, très grande attention. Mais pour le moment, nous nous réservons de commenter le cours de la justice. Ce n'est pas notre rôle.

Les Nations Unies ont fourni aux autorités judiciaires congolaises toutes les informations en leur possession notamment l'identité des dix personnes identifiées et apparaissant sur la vidéo de leur assassinat. Nombre d'entre eux sont sur les bancs des prévenus actuellement, mais pas tous. L'ONU espère que toutes les personnes impliquées dans ce meurtre seront traduites en justice. Et le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, lui-même a dit que rendre justice, c'était sa priorité numéro 1. Et que dans ce cadre, il étudie la mise en place d'un mécanisme de suivi. Quel sera ce mécanisme ? On n'a pas encore les détails. Mais en tout cas l'affaire est loin d'être close.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i. : Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org ; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Question 11

Isaac Ngwenza/Congo Ya Lelo (Goma): Ma question s'adresse à Fabienne. A Butembo, le climat entre les étudiants et les autorités de l'Etat va de mal en pis. Le vendredi passé, les étudiants ont séquestré le maire de la ville et ils réclament le départ de toutes les autorités gouvernementales dans leur territoire. Ils demandent au maire de la ville, au commandant de la police, au commandant des FARDC et à l'ANR aussi de partir. Cette situation ne préoccupe-t-elle pas la MONUSCO ?

Porte-parole par intérim de la MONUSCO [Fabienne Pompey] : Oui merci beaucoup pour cette question. Effectivement, nous avons pu être témoins sur place de ce qui s'est passé à Butembo. La MONUSCO s'est déployée pour observer et rendre compte de la situation. Peut-être tout à l'heure José Maria pourra nous faire un petit point. Mais ce que la MONUSCO voudrait réitérer encore une fois, c'est que même si le maintien de l'ordre, dans le cadre de manifestations pacifiques, est de la responsabilité de la police, il est important d'insister sur le fait que manifester pacifiquement, c'est un droit fondamental constitutif des droits de l'homme. Donc, il est important aussi que la PNC et les autres forces de sécurité comme de défense respectent les principes des droits de l'homme lors de ces interventions de maintien de l'ordre. Donc, la MONUSCO fait son travail pour documenter ces violations. On va voir avec José Maria si vous avez quelque chose sur le cas particulier de Butembo.

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Jose Maria Aranaz] : Oui, on suit la situation à Butembo, nous sommes très préoccupés par la détérioration de la situation sécuritaire là-bas, nous sommes en train de compléter nos enquêtes. Et comme tu l'as bien dit Fabienne, en tout cas les questions des manifestations pacifiques, il faut les garantir. On est en train de mener les enquêtes sur toutes les violences qui ont eu lieu là-bas, on suit l'évolution de la situation sécuritaire à Butembo, et nous espérons aussi une réaction proportionnelle du côté des autorités. Mais surtout de notre côté, comme toujours, on insiste sur le caractère pacifique des manifestations comme préalable pour garantir les droits à manifester. Merci

Question 12

Kenny Katombe/ Reuters : Il a été question de l'arrivée des enquêteurs de l'ONU pour enquêter sur l'assassinat de deux experts. Qu'en est-il ? Sont-ils déjà arrivés ? Serons-nous informés du rapport final ?

Porte-parole par intérim de la MONUSCO [Fabienne Pompey] : Je pense qu'il y a deux choses différentes. Il y a effectivement des experts qui arrivent mais ce n'est pas pour enquêter sur la mort des deux experts. C'est le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, Jose Maria pourra vous en dire plus, qui envoie des experts pour enquêter sur les violations des droits de l'homme dans les Kasai en général. Ce n'est pas pour enquêter sur la mort de deux experts. Donc c'est ce groupe qui va arriver prochainement. Je vais passer la parole à Jose Maria pour des détails.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i. : Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Jose Maria Aranaz] :

Le mandat prioritaire du groupe d'experts qui a été mandaté par le conseil des droits humains à Genève, c'est les violations des droits humains en général qui se sont passées dans le Kasai. Sur la question des experts [décédés], il y a le mécanisme de suivi qui est en train de discuter là-dessus. Mais le mandat du groupe des experts qui sera déployé dans les prochaines semaines au Kasai, c'est pour [enquêter] sur les violations des droits humains en général les graves violations des droits humains commises par toutes les parties au Kasai.

Porte-parole par intérim de la MONUSCO [Fabienne Pompey] : Voilà, ce n'est pas toujours effectivement très simple parce qu'il y a beaucoup de groupes qui s'appellent groupe d'experts. Il y a le groupe d'expert qui veille à ce que les décisions du comité des sanctions soient appliquées, il y a le comité des experts qui vont venir pour les violations des droits de l'homme [commises] au Kasai, effectivement ce n'est pas très simple.

En ce qui concerne l'enquête sur le décès de deux experts, comme le disait Jose Maria un mécanisme de suivi sera mis en place et la justice est en train de suivre son cours. Nous insistons sur le besoin de justice dans cette affaire.

Question 13

Jeanne Shabani/ Mishapi Voice TV : Je pose la question au colonel Haag. Par rapport aux déplacés hutus expulsés venus de Lubero. Ça fait trois jours maintenant qu'ils sont devant le bureau du maire à Goma. Ils n'ont aucune assistance ni de la part de la MONUSCO, ni de la part du gouvernement provincial. Qu'en pensez-vous ?

Porte-parole par intérim de la MONUSCO [Fabienne Pompey] : Excusez-moi d'intervenir mais je ne crois pas que ce soit une question qui relève de la partie militaire. On va vous demander de patienter un petit peu, de nous contacter peut-être dans l'après-midi, sinon nous reviendrons avec une réponse sur cette question mercredi prochain.

Question 14

Christiane Ekambo/ Le Journal des Nations.net : Ma question s'adresse à Fabienne. En ce qui concerne l'exploitation des minerais en RDC. Il semble qu'il y a des documents qui circulent au nom de la MONUSCO. Qu'est-ce que vous en dites ?

Porte-parole par intérim de la MONUSCO [Fabienne Pompey] : Oui absolument, il nous est parvenu des documents qui sont manifestement des faux, parce que les logos ne sont pas les bons ; pas ceux qu'il faut, les signatures ne correspondent pas à celles du personnel des Nations Unies et surtout ce qui est quand même le plus important, c'est que la MONUSCO ne fait pas de certification, ce n'est pas dans notre mandat, ce n'est pas dans nos capacités. Donc si un document circule, qu'il soit

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i. : Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

un certificat d'importation ou d'exportation de minerais portant le logo de la MONUSCO et des signatures de la MONUSCO, c'est forcément un faux, puisque nous n'en délivrons pas.

Donc ce sont des tentatives de fraude où on utilise le nom de la Mission et c'est pour cela que nous avons fait un communiqué de presse, je crois que c'était vendredi dernier afin de clarifier les choses, et que toute personne qui se retrouverait en possession d'un document avec un tampon, une signature, ou un logo de la MONUSCO peut être sûr à 100 % que c'est un faux en ce qui concerne la certification des minerais.

Question 15

Caleb Kabanda/ Journaliste indépendant (Goma) : Ma question s'adresse à Fabienne. L'opposition congolaise, les mouvements citoyens, la société civile attendent que la CENI puisse publier le calendrier électoral à la fin du mois de septembre. Faute de quoi ils sont prêts à organiser des actions pacifiques de grande envergure. La MONUSCO étant partenaire de la RDC, une force de maintien de la paix, qu'est-ce que vous allez faire pour empêcher que le pire, le chaos, n'arrive à l'instar du 19 et 20 septembre de l'année passée ?

Porte-parole par intérim de la MONUSCO [Fabienne Pompey] : Merci pour cette question. C'est toujours la question des manifestations et du maintien de l'ordre. Comme on l'a dit tout à l'heure, il est important que les manifestations quand elles sont organisées soient pacifiques, qu'il n'y ait pas de débordements, qu'il n'y ait pas de violences. Et il est important, de l'autre côté, que les moyens utilisés pour encadrer ces manifestations soient proportionnels, ne violent pas les droits de base, le droit d'expression et le droit de manifester. Il est important que dans une période comme celle-ci que l'espace de liberté d'expression reste ouvert pour que chacun puisse s'exprimer, l'important étant effectivement de s'exprimer de façon pacifique.

Voilà, on va mettre un terme à cette conférence de presse, je vais demander aux journalistes à Kinshasa de rester dans la salle parce que j'ai une petite annonce à faire, je vous dis au revoir peut-être à bientôt, Je vous remercie tous de votre attention et à bientôt sur les ondes de radio Okapi.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org : tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i: Pompey@unric.org : tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04